

Lotissement Communal « Des Vignes » À SAINT-MENOUX



La commune de SAINT-MENOUX (940 habitants) est située à 15 km à l'Ouest de MOULINS soit environ 17 minutes et à 8 km à l'Est de BOURBON L'ARCHAMBAULT soit environ 8 minutes, dans le bocage Bourbonnais.

La commune fait parti depuis le 19 décembre 2003 de la communauté de communes en Bocage Bourbonnais.

Le lotissement est situé à proximité de l'ensemble scolaire (école maternelle et primaire, cantine, garderie, crèche), proche du centre bourg équipé de tous les commerces (boulangeries, épicerie, presse, bar, tabac, pharmacie).

RENSEIGNEMENTS ET COMMERCIALISATION



Société d'Équipement de l'Auvergne

42 rue de la République

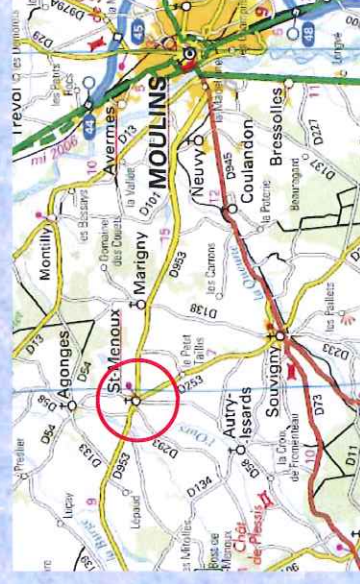
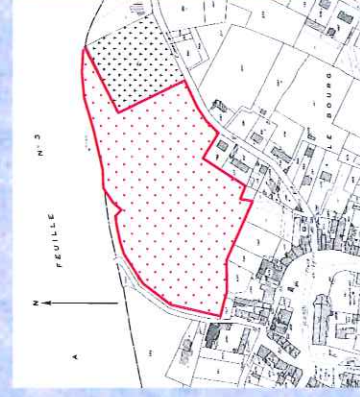
03000 AVERMES

Tél. : 04 70 44 56 01

Fax : 04 70 44 62 97

E-mail : avermes@seau.fr

Site Internet : www.seau.fr



**Lotissement « Des Vignes »
Plan de composition**



25 € le m²

24 lots viabilisés en 2 tranches

**Prix de cession des terrains viabilisés
(eau, électricité, gaz naturel, assainissement collectif)**

Autorisation de lotir n°LT0324707Y3001
délivré le 27/12/2007